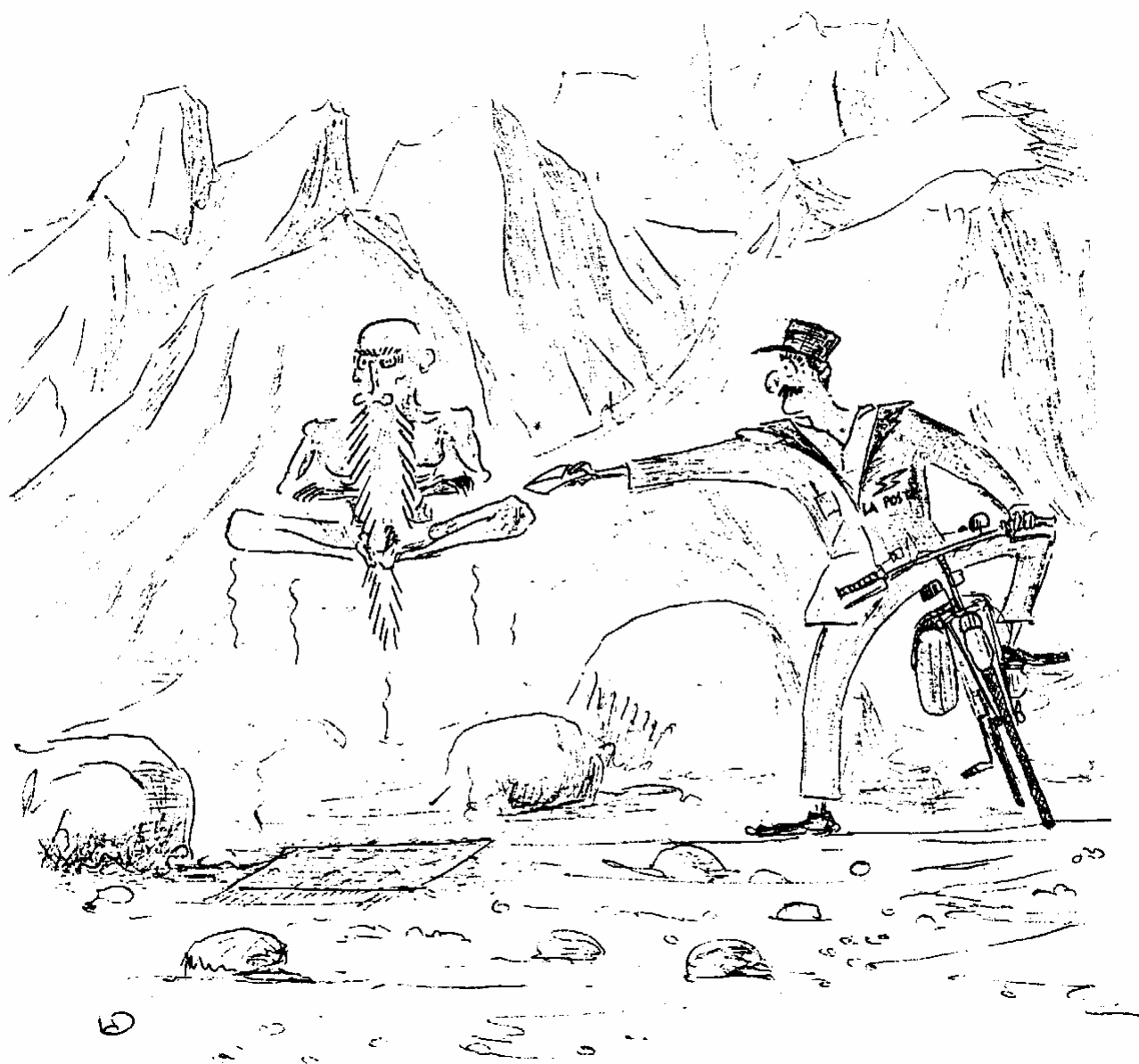


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 24

septembre 2004

COURRIER DE L'ASCETE n° 24

septembre 2004

SOMMAIRE

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2004.
- INFORMATIONS DIVERSES.
 1. La prochaine Assemblée Générale de l'ASCETE.
 2. Une initiation à l'entomocénotique en 2005 ?
 3. Un ouvrage sur les Insectes continentaux de Bretagne.
 4. « Atlas des Orthoptères et des Mantides de France » (suite).
 5. Sommaire du n° 9 de Matériaux Entomocénotiques.
- ACTUALISATION DU « SYNOPSIS DES ORTHOPTERES DE FRANCE ».

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2004.

La séance est ouverte à 15h 30' au siège social (Bédeilhac-et-Aynat).

Sont présents les membres du conseil d'administration suivants : B. DEFAUT (président), J. DESILE (trésorier) et D. MORICHON (membre).

Absents excusés : F. VENEAU, V. MAURIN, L. DEFAUT.

1. Approbation du compte-rendu du dernier C.A.

B. DEFAUT donne lecture du compte-rendu.

Vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Radiation de membres de l'ASCETE.

L'article 9 de nos statuts, tel que modifié par l'A.G.E. de 2003, précise :

« La qualité de membre se perd par :

a) la démission

b) le décès

c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, notamment un manquement avéré au code de déontologie de l'U. E. F., l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications. »

Lors de l'A.G.E. de 2003 nous avons aussi envisagé une « radiation automatique pour non-paiement de cotisation, radiation qui ne nécessite pas la réunion du CA » (voir le *Courrier de l'ASCETE* n°23, page 3) ; mais comme nous n'avons pas mis cette disposition au vote, elle ne fait pas partie des statuts.

Liste des personnes susceptibles d'être radiées (quand c'est pour non-paiement de la cotisation, le nom de la personne est suivi de la date d'adhésion et de la date du dernier règlement) :

Laurent BERNADETTE (1996), Francis BRONNEC (1996), Jeannette CHAVOUTIER (démission en 2003), CIRAD-PRIFAS (1999), Jacques COFFIN (1995, décédé en 2003), Emmanuel DAS GRACAS (1995), Louis DEHARVENG (1999-2000), Claude DUTREIX (1998-1999), Jean-François ELDER (1996-1998), Geneviève ERONTE (1996-1998), Bruno GILARD (1996-1997), Anthony GOURVENNEC (1997), Nicolas GREFF (1995-2000), Geneviève GUERET (1996-2001), Jacques HAMON (démission en 2001), Franck HERBERCHT (1998-2001), Nicolas KOMEZA (1996-1999), Marcello LA GRECA (1995-2000, décédé en 2001), Bernard LEMESLE (1996-2000), Michèle LEMONNIER / MOSSOT (1997), Evelyn MARTY (1996-1998), Jean MAURETTE (1995), Marc MAZURIER (1997), Thomas MENUT (2002), Gilles MOURGAUD (1998-2000), Alain ROUJAS (1999-2001), Jean-Pierre SARTHOU (1996), Yasmine SENTISSI (2000), Benoît VANHEE (1995-1997), Virginie VENEAU (1997-1998).

Vote. Il est décidé à l'unanimité de radier ces trente personnes.

3. Un don de l'ASINAT à l'ASCETE.

Divine surprise !

B. DEFAUT fait savoir que l'association ASINAT va faire un don à l'ASCETE pour lui permettre de rembourser sa dette de 400 euros et pour acheter les logiciels suivants : MICROSOFT PACK OFFICE PRO XP, version 2002 (464.05 euros TTC), et NORTON SYSTEMWORKS 2004, version 7.0 (106.44 euros TTC). De plus l'ASINAT mettra officiellement à disposition de l'ASCETE le logiciel QUARKXPRESS PASSPORT, version 6.0.

Vote. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Proposition de création sur notre site InterNet de nouvelles rubriques.

François VENEAU propose la mise en ligne sur notre site d'une rubrique évolutive « *dossier d'actualité* ». Il ne s'agirait pas d'un nouveau forum (il y a déjà « *Orthoptera* »), mais de mettre en ligne à intervalle régulier un dossier sur un problème ponctuel, tel que distinction de deux espèces affines, biologie d'une espèce particulière, etc... La périodicité de renouvellement serait de 3 mois plutôt que de 1 mois, à priori.

De son côté D. MORICHON propose la mise en ligne d'une rubrique permanente (c'est à dire améliorable mais non spécialement évolutive) « *pour les débutants* », sur laquelle on trouverait la liste du matériel de base, la liste des livres de base, des principes de détermination élémentaires, etc...

D. MORICHON propose aussi qu'une rubrique « *méthodologies* » soit offerte aux adhérents pour leur permettre d'exposer, à tour de rôle ou simultanément, leur méthodologie pratique pour les relevés orthoptériques.

Vote. Sous réserve qu'il y ait du monde pour les mettre en œuvre, ces propositions sont acceptées à l'unanimité .

5. Que penser de la position de l'UEF vis à vis des *Listes Rouges* et vis à vis de sa participation aux *Bourses aux Insectes* ?

Extrait du compte-rendu du C. A. de l'U.E.F. en date du 17 avril 2004 :

« *Les problèmes avec la SEF. Le premier problème évoqué par la SEF pour son retrait de l'UEF est le problème des listes rouges.*

« *Faut-il encore rappeler que l'UEF s'est inscrite, dès le début, contre les listes rouges et le président, Philippe Darge, avait été voir la Ministre de l'environnement de l'époque Corinne Lepage pour l'informer des problèmes, à la suite de quoi plus aucune liste rouge n'avait été publiée.*

« *La démission à l'UEF de la part de la SEF paraît être le fait d'un petit nombre et il semblerait qu'avec le nouveau président Thierry Deuve, nous puissions renouer le contact. Ce qui serait une bonne chose. J. J. Bignon et Th. Deuve devraient se rencontrer bientôt ».*

Autre extrait :

« *Le problème des bourses. Ce problème est rémanent depuis longtemps et il semble difficile de réunir tous les antagonistes. Lors de la bourse Papillon, J. J. Bignon a pu prendre un premier contact avec Mss. Arnaud et Moretto. Il devrait les revoir à Paris le même jour que sa rencontre avec Th. Deuve, et amorcer un rapprochement des points de vue.*

« *Si nous ne faisons pas de "rencontres" sur ce sujet cette année, nous pourrions peut-être être présents à Juvisy avec le satnd à Papillon (confirmé).*

« *Une fois encore, il serait souhaitable que des parisiens aident l'UEF à tenir le stand. Faites parvenir vos propositions à Annabelle ».*

Lettre que B. DEFAUT a envoyé, à titre personnel, au président de l'U.E.F. Jean-Jacques BIGNON, le 28 juin 2004 :

« *Je réagis aux documents reçus ces jours de l'UEF.*

« *Dans le compte-rendu de CA du 17 avril 2004 il est indiqué que "l'UEF s'est inscrite, dès le début, contre les listes rouges". Sauf erreur c'est aux listes d'espèces protégées que l'UEF s'est opposé jusque là. Ce qui n'est pas du tout la même chose.*

« *Dans ce même compte-rendu de CA il est envisagé la participation de l'UEF à la prochaine bourse aux insectes de Juvisy, avec tenu d'un stand. Je ne suis pas favorable à la participation de l'UEF à quelque bourse aux Insectes que ce soit. A mon avis ce n'était pas la peine d'élaborer un code de déontologie pour en arriver là.*

« *Je trouve inquiétant de voir l'UEF désireuse à la fois de s'opposer à une désignation officielle des espèces menacées (opposition aux listes rouges), et de cautionner le commerce des Insectes (participation active aux bourses aux Insectes).*

« *Certes, c'est une opinion toute personnelle que j'exprime là ; mais je vais consulter le CA de l'ASCETE à ce sujet très prochainement ».*

Cette lettre n'a pas encore reçu de réponse.

Vote. Il est décidé à l'unanimité :

1) qu'il y a bien là un problème de fond pour l'ASCETE, à traiter en A.G. si besoin est.

2) d'alerter nos adhérents non seulement par le bulletin de liaison, mais aussi par mail car il y a urgence (la prochaine A.G. de l'U.E.F. se tiendra le 02 octobre, à Tours).

3) que B. DEFAUT va interpeller par voie téléphonique quelques personnes (une demi-douzaine) qui appartiennent à des associations membres de l'U.E.F., et qu'il connaît.

6. Questions diverses.

B. DEFAUT indique que Olivier BARDET propose d'organiser la prochaine AG de l'ASCETE dans le Morvan ; mais rien n'est encore sûr.

La séance est levée à 17 h 00'.

- INFORMATIONS DIVERSES.

1. Prochaine Assemblée Générale de l'ASCETE.

Sur proposition d'Olivier Bardet elle se tiendra à la *Maison du Parc Naturel Régional du Morvan* (et non dans le Limousin comme initialement prévu : ce sera pour l'année suivante), probablement le vendredi 26 ou bien le samedi 27 août 2005. Elle sera couplée avec des exposés, des débats et une excursion orthoptérique. Mais le calendrier et le programme ne sont pas encore définitivement arrêtés.

2. Une initiation à l'entomocénotique en 2005 ?

Le projet est (de nouveau) à l'étude. Cette fois la formation se déroulerait au centre « *les Isards* » de Py (Pyrénées-Orientales), pendant cinq jours, peut-être du 12 au 16 septembre.

Ceux qui se sentent concernés à priori peuvent le faire savoir à Bernard DEFAUT (bdefaut@club-internet.fr) ou à David MORICHON (Davidmorichon@aol.com).

3. Un ouvrage sur les Insectes continentaux de Bretagne.

Réalisé collectivement sous la coordination de Muriel CHEVRIER (GRETIA), le volume « *les Invertébrés continentaux de Bretagne* » (144 pages) est publié dans la collection *les Cahiers naturalistes de Bretagne* (éditions *Biotope*). Sont passés en revue les Vers, les Mollusques et les Arthropodes. C'est un très bon ouvrage, où de surcroît les Orthoptères ne sont pas négligés (quatre adhérents de l'ASCETE ont d'ailleurs collaboré).

4. « Atlas des Orthoptères et des Mantides de France » (suite).

La *Société Entomologique de France* a octroyé en 2004 le *prix Dollfuss* à cette publication du prestigieux *Muséum National d'Histoire Naturelle*.

C'est la version « longue » de l'analyse détaillée de cet ouvrage, par B. DEFAUT & *alii*, qui a été choisie par la rédaction du *Bulletin de la Société Entomologique de France*. Il nous paraît alors inutile de publier l'autre version (« courte ») dans notre revue.

5. Sommaire du tome 9 de *Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques*.

PUISSANT Stéphane — Les Orthoptères comme outil d'aide à la gestion des sites de reproduction du Grand Tétrás (Massif du Canigou, Pyrénées-Orientales). Première contribution	5-14
DEFAUT Bernard — A propos de la détermination des espèces et sous-espèces de <i>Dociostaurus</i> du groupe <i>genei</i> (Ocskay, 1832) :	15-19
DEFAUT Bernard — La distinction pratique d' <i>Acrotylus i. insubricus</i> et d' <i>Acrotylus fischeri</i> en France (<i>Caelifera</i> , <i>Acrididae</i> , <i>Oedipodinae</i>) :	21-35
DEFAUT Bernard — Eléments pour la <i>Faune de France</i> : 3. La position générique de <i>Tetrix depressa</i> Brisout, 1849 (<i>Orthopteroidea</i> , <i>Caelifera</i>) :	37-38
CLOUPEAU Roger — Le département d'Indre-et-Loire dans l'Atlas des Orthoptères et des Mantides de France (2003) :	39-42
BOITIER Emmanuel — Caractérisation écologique et faunistique des peuplements d'Orthoptères en montagne auvergnate :	43-77
DEFAUT Bernard — Etude des synusies orthoptériques dans les milieux ouverts et semi-ouverts de la <i>Réserve Naturelle de Jujols</i> (F-66360) :	79-124
SARDET Eric & Bernard DEFAUT — Les Orthoptères menacés en France. 1. liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques :	125-(?)

- ACTUALISATION DU « SYNOPSIS DES ORTHOPTERES DE FRANCE ».

Page 8 : *Barbitistes obtusus*.

FONTANA & BUZZETTI (2004, *Memorie Soc. entomol. ital.*, **82** (2) : 441-468) restreignent le vocable *Barbitistes obtusus* Targioni Tozzetti, 1881, aux seuls exemplaires sardes, et rapportent les citations des Alpes et de l'Apennin à *Barbitistes alpinus* Fruhstorfer, 1921.

Mais cette conclusion résulte uniquement (semble-t-il) de la comparaison des textes descriptifs originaux, sans qu'il y ait eu examen par les auteurs d'exemplaires vivants ou en collection. Or les critères invoqués (page 447) laissent un peu sceptique : quelques variations de coloration + les sillons des tegmina plus profonds + une préférence écologique différente selon Fruhstorfer (mais non spécialement confirmée par les auteurs, en fait).

Certes la distance géographique entre Sardaigne et Alpes pourrait être un autre argument (non utilisé ici) ; mais en admettant, le statut de sous-espèce retenu par Fruhstorfer lui-même ne pourrait-il suffire ?

Il faudrait rechercher cette bête en Corse (le genre *Barbitistes* n'y a pas encore été cité).